



**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis**

727, rue Principale,
Saint-Camille-de-Lellis,
Bellechasse
(Québec) G0R 2S0

Saint-Camille, le 8 juin 2017

**REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE
Casier postal 55005, CFP Notre-Dame
11, rue Notre-Dame ouest,
Montréal (Quebec) H2Y 4A7**

Objet : Résolution, municipalité alliée contre la violence conjugale

Madame,

Veillez trouver ci-joint, la résolution adoptée à la séance régulière du conseil municipal tenue suivant la loi, le 5^e jour de juin 2017 concernant notre appui moral.

Espérant le tout à votre convenance, veuillez accepter, Madame, mes salutations distinguées.

La directrice générale


Nicole Mathieu, g.m.a.

Pièces jointes

Tél. : 418 595-2233
Télec. : 418 595-2238
Courriel : mustcam@sogetel.net



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Camille-de-Lellis, ce **5 juin 2017** à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Sont absents à cette séance:

Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #6 - Stéphanie Deblois

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 142-06-2017**

ATTENDU QUE la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18,746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

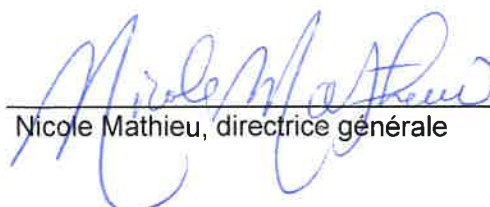
ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) de proclamer Saint-Camille-de-Lellis municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE,

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, ce **7 juin 2017**.


Adélarde Couture, maire


Nicole Mathieu, directrice générale